



RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00287
Numéro SIREN : 415 235 514
Nom ou dénomination : PROMOTION PICHET

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2013 sous le numéro de dépôt 14050

98 13287

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 21 AOUT 2013

PROMOTION PICHET
Société par actions simplifiée
au capital de 6.000.000 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
415 235 514 RCS BORDEAUX

sous le N° 14050.....

(ci-après la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 JUN 2013

Extrait du procès-verbal

Du procès-verbal des décisions collectives des associés en date du 18 juin 2013, il a été extrait ce qui suit :

_____ [début de l'extrait] _____

A TITRE ORDINAIRE

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale **prend acte** que la dénomination sociale du Cabinet SAGASPE ET ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire de la Société, est devenue « MAZARS ET ASSOCIES » SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES INSCRITE A LA COMPAGNIE REGIONALE DE BORDEAUX aux termes d'une décision de changement dénomination sociale du 1^{er} juin 2013.

L'assemblée générale **confère** tous pouvoirs au Président à l'effet d'accomplir auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX l'inscription modificative du changement de dénomination sociale du commissaire aux comptes titulaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de décisions pour effectuer toutes formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation ou la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

_____ [fin de l'extrait] _____

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Benoit PICHET

